

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 novembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à Mme OTTAVY, M. BILLARD à Mme CORTICCHIATO, M. VOGLIMACCI à M. FILONI, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à Mme OTTAVY-SARROLA

Etaient absents:

M. FERRARA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 34

Quorum: 25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171127-2017_291-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2017

Affichage : 27/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 27 novembre 2017 Délibération N°2017/291

Autorisation de solliciter des subventions de l'Etat pour la réalisation de jardins familiaux et d'un espace de sport en libre accès au sein du quartier des jardins de l'Empereur-rectificatif

Le maire expose à l'assemblée :

La délibération n°2017/266 du 6 novembre 2017 votée par le conseil municipal doit faire l'objet des rectificatifs suivants :

Pour ce qui concerne la création de Jardins familiaux sur un terrain appartenant à la ville, la ville d'Ajaccio souhaite rechercher les financements suivants :

- Etat 50%
- FEDER (ITI) 19,56%
- CTC 10,44%

Pour obtenir un financement de 80% du coût total de l'opération.

Pour ce qui concerne la création d'un espace de sport en libre accès, il convient de préciser que la ville va solliciter une subvention de l'Etat et/ou du Centre National du Développement du Sport pour obtenir globalement un taux de financement de 80 % du coût total de l'opération.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

De modifier la délibération n°2017/266 du 6 novembre 2017,

Pour ce qui concerne la création de Jardins familiaux d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération sur un terrain appartenant à la ville, tel que précisé ci-après :

- Etat 50%
- FEDER (ITI) 19,56%
- CTC 10,44%

Pour obtenir un financement de 80% du coût total de l'opération.

Pour ce qui concerne la création d'un espace de sport en libre accès d'autoriser M. Le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et/ou du Centre National du Développement du Sport pour obtenir globalement un taux de financement de 80 % du coût total de l'opération.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de son Président
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avenant numéro 1 du contrat de plan Etat Région pour la période 2015-2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 novembre 2017 ;

Considérant l'intérêt de poursuivre le plan d'action mené au profit du quartier prioritaire des Jardins de l'Empereur et de ses habitants ;

DECIDE A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

De modifier la délibération n°2017/266 du 6 novembre 2017

APPROUVE

- Pour ce qui concerne la création de Jardins familiaux, le plan de financement prévisionnel de l'opération sur un terrain appartenant à la ville, tel que précisé ci-après :
- Etat 50%
- FEDER (ITI) 19,56%
- CTC 10,44%

Pour obtenir un financement de 80% du coût total de l'opération.

- Pour ce qui concerne la création d'un espace de sport en libre accès, la recherche de subvention auprès de l'Etat et/ou du Centre National du Développement du Sport pour obtenir globalement un taux de financement de 80 % du coût total de l'opération.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGEL